

E19/A7 – Réfection des revêtements de la N252 à hauteur de l'échangeur n°18 « Nivelles Nord »

18 septembre 2026

À Nivelles, un chantier de renouvellement des revêtements de la N252 à hauteur de l'échangeur n°18 « Nivelles Nord » de l'E19/A7 débutera le 21 septembre prochain. Ces travaux seront mis à profit pour revoir entièrement les marquages et redistribuer les espaces entre les différents usagers, sécurisant ainsi la zone. Ils nécessiteront la fermeture successive des bretelles d'accès et de sortie côté sud, puis nord, de l'échangeur.



Ce chantier vise à renouveler la couche supérieure du revêtement de la N252 à hauteur de l'échangeur n°18 « Nivelles Nord ». Diverses interventions seront menées au sein des bretelles de l'échangeur (éclairage, îlot, ...). Le marquage de la zone sera revu afin de redistribuer les espaces entre les différents modes de

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

déplacements pour plus de sécurité au profit de tous les usagers. Dans cette optique, sur la N252, une bande restera accessible dans chaque sens à l'issue de ces travaux, avec une vitesse maximale limitée à 70 km/h.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Première phase

Dès ce lundi 21 septembre et jusqu'au dimanche 4 octobre, la circulation sur la N252, à hauteur de l'échangeur n°18 « Nivelles Nord » de l'E19/A7, s'effectuera sur une bande dans chaque sens, avec une vitesse maximale limitée 30 km/h.

La bretelle d'accès n°18 « Nivelles Nord » menant à l'E19/A7 vers Mons sera fermée.

- Une déviation sera mise en place via l'accès n°18 « Nivelles Nord » vers Bruxelles et un demi-tour à hauteur de l'échangeur de Haut-Ittre.

La bretelle de sortie n°18 « Nivelles Nord » venant de Mons sera fermée.

- Une déviation sera mise en place via un demi-tour à hauteur de l'échangeur de Haut-Ittre pour rejoindre l'E19/A7 vers Mons et la sortie n°18 « Nivelles Nord » dans ce sens.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le **parking de covoiturage** de Nivelles Nord restera **accessible** à l'exception de deux journées dont les dates seront préalablement communiquées à l'entrée de celui-ci.

Seconde phase

Dès le **lundi 5 octobre** et jusqu'au **vendredi 16 octobre**, la **circulation**, sur la **N252**, sera **interdite**, entre le **carrefour de la Ferme Smette** (non compris) et l'intersection avec la **bretelle de sortie n°18 « Nivelles Nord »** vers Mons.

La **circulation**, sur la **N252**, restera **possible** sur **une bande par sens** à hauteur de **l'échangeur**, avec une vitesse maximale limitée à **30 km/h**.

La bretelle de **sortie n°18 « Nivelles Nord »** venant de **Bruxelles** sera **fermée**.

- Une déviation sera mise en place via un demi-tour à hauteur de l'échangeur n°19 « Nivelles Sud » pour rejoindre l'E19/A7 vers Bruxelles et la sortie n°18 « Nivelles Nord » dans ce sens.

La bretelle d'**accès n°18 « Nivelles Nord »** menant à l'E19/A7 vers **Bruxelles** sera **fermée**.

- Une déviation sera mise en place via la N28 en direction de Haut-Ittre



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le **parking de covoiturage** restera **accessible** en tout temps durant cette phase.

Ce chantier représente un budget d'environ **€264.000 HTVA** financé par la SOFICO, maître d'ouvrage.

Il sera réalisé en collaboration avec son partenaire technique : le **SPW Mobilité et Infrastructures**, maître d'œuvre.

C'est la société **Colas** qui a été désignée par marché public pour son exécution.

Contact : Héloïse WINANDY | Porte-parole de la SOFICO | +32 495 28 43 46 | +32 42 31 67 39 | heloise.winandy@sofico.org

Rejoignez-nous !    